

Communiqué de presse de l'association Alertes, Janvier 2018

Dans son Manifeste, l'association Alertes déclare : « Au regard des défis majeurs, que sont le vieillissement et l'évolution des modes de vie de la société, l'association ALERTES considère la personne âgée dans la globalité de sa vie, de son histoire, de ses habitudes, de ses valeurs et de ses besoins. Dans ces conditions, développer une politique gérontologique, implique de considérer la personne âgée quelle que soit sa situation physique, sociale, ou psychique comme une personne avec tous les droits afférents à la personne, citoyenne à part entière, pleinement actrice de sa vie, pouvant choisir son lieu de vie ou de fin de vie ... et bénéficier des progrès en matière médicale, sociale et autres. »

C'est à ce titre qu'ALERTES soutient, au même titre que l'AD-PA, la mobilisation des personnels et l'appel à la grève lancé par les organisations syndicales FO, CGT, CFTD, UNSA, CFTC, le 30 janvier 2018 dans les Etablissements pour personnes âgées et dans les services à domicile.

Aujourd'hui nous nous alarmons plus que jamais sur le sort réservé aux résidents des structures accueillant les personnes âgées dépendantes. Notre conception de ces structures rejoint les préconisations revendiquées par les syndicats :

Les lieux d'accueil doivent proposer une qualité de confort respectant la vie privée de chaque résident et favorisant une vie collective par une animation adaptée. La vie quotidienne respectera des horaires normaux : pas de repas du soir servis à 17h, de coucher à 18h...

Les lieux d'accueil doivent s'organiser pour apporter à tout résident une qualité de soins qui suppose une équipe soignante stable formée de personnels qualifiés, suffisamment nombreux, à l'écoute des besoins physiques, des demandes de soutien et en capacité d'accompagner la fin de vie. Cela suppose une revalorisation et une reconnaissance des différents métiers intervenant au sein des EHPAD, des temps de formation et des lieux de parole.

Les familles des Personnes Agées accueillies doivent garder jusqu'au bout la place qui a toujours été la leur dans l'histoire familiale. Elles doivent prendre part à l'accompagnement de leur proche. Elles doivent être entendues et leur parole respectée et pour cela s'organiser en association. Elles doivent être informées des dispositions administratives concernant le fonctionnement de la structure, en particulier par le respect des dispositions légales concernant la mise en place et le fonctionnement des CVS (Conseil de Vie Sociale).

Plus généralement l'association Alertes revendique :

- une politique de santé publique qui prenne en charge la perte d'autonomie sans aucune discrimination de l'âge,
- une loi complémentaire à la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillissement de la population) centrée sur les établissements,
- la compensation de la perte d'autonomie financée par la solidarité nationale,
- la valorisation de la profession du soutien à domicile.

Pour cela, nous invitons nos adhérents et la population à exprimer leur soutien concret dans notre département par leur présence, en particulier au Rassemblement devant la Préfecture, Place de Verdun à Grenoble, le mardi 30 janvier 2018 à 15h.